

BIOGAZ

L'Union Européenne s'est donné comme objectif, au travers du plan REPowerEU et du Paquet gaz, de développer la production de biogaz pour contribuer au remplacement des approvisionnements en gaz fossile de l'UE, renforcer sa production d'énergie renouvelable et plus largement renforcer sa souveraineté et balance commerciale énergétique.

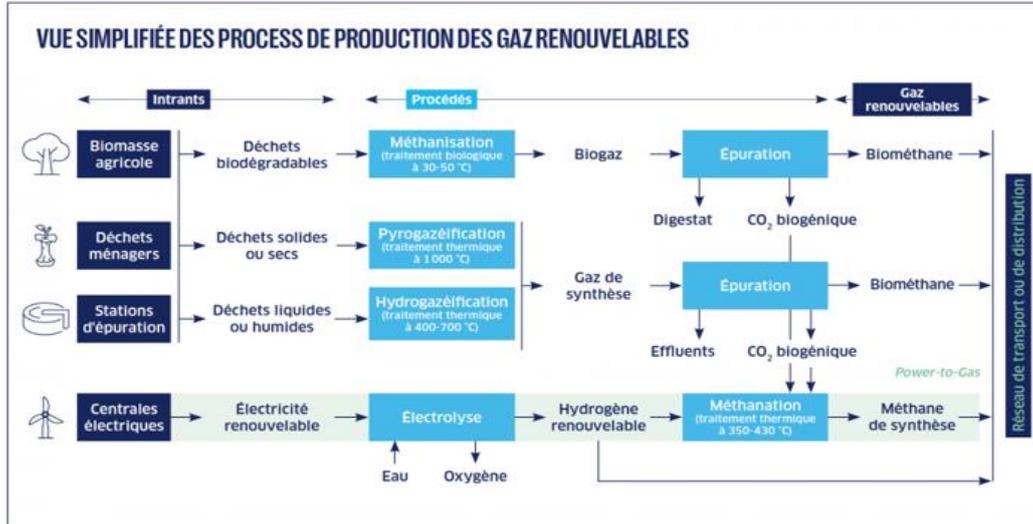
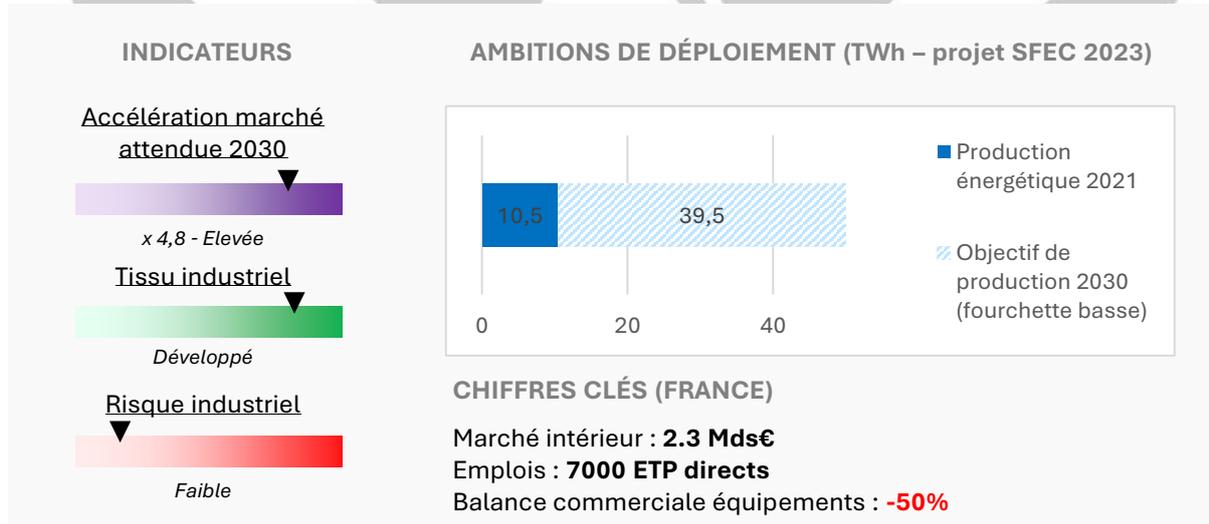


Figure - Voies de production de méthane bas carbone sur son cycle de vie (Source : Engie)

Pour contribuer au remplacement des approvisionnements en gaz fossile et pour renforcer sa souveraineté énergétique, la France, dans la première version de sa "Stratégie Française pour l'Énergie et le Climat"⁶, vise une production de 50TWh de biogaz en 2030 (puis 50 à 85 TWh en 2035), dont 44 TWh de biométhane injecté dans le réseau



Cette stratégie volontariste, traduite par des mécanismes de soutien tel que les Certificats de Production de Biogaz, s'explique par les nombreux atouts de la filière biogaz : une chaîne de valeur majoritairement française ou européenne, de multiples externalités positives ou encore une filière intégrée dans l'économie

⁶ https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/23242_Strategie-energie-climat.pdf

locale. Le biogaz est une solution de décarbonation contribuant à la réindustrialisation du pays et à la dynamisation économique des territoires.

OBJECTIFS ET LIVRABLES

- ➔ Poursuivre les efforts engagés de viabilité économique pour la méthanisation, en particulier sur les gains de compétitivité et de baisse des coûts de production ;
- ➔ Continuer à augmenter la part de contenu local des équipements des installations de méthanisation ;
- ➔ Accompagner l'émergence de filières innovantes de gaz renouvelables

BILAN CONTRAT 2021 – 2024

- Poursuivre la dynamique de mobilisation de la filière sur l'ensemble des chantiers d'amélioration de la compétitivité ;
- Poursuivre les travaux sur le développement de la méthanisation en lien avec la filière Déchets en travaillant sur les gisements d'intrants et les externalités positives sur l'environnement ;
- Stimuler l'innovation en lançant des AMI
- Mettre en place une méthode de suivi de contenu local
- Etudier la rationalisation des exigences bancaires
- Accompagner les initiatives de la filière méthanisation et des collectivités territoriales

CONTRIBUTEURS AUX TRAVAUX

Pilote(s) : Simon CARRALOU (TotalEnergies), Anaëlle PICARD (ENGIE BioZ), Mathieu DE CARVALHO (TotalEnergies), Frédéric TERRISSE (ENGIE BioZ)

Participant(s) : Plus d'une centaine de membres dont les pilotes des sous-Gt suivants : GRDF, GRTGaz, Teréga, TotalEnergies, ENGIE BioZ, DGE, DGEC, ADEME, CSF Transformation et Valorisation des déchets, ATEE, MEDEF International, Biogaz Vallée, France Gaz Renouvelables, France Gaz, SER, B4C, AAMF